

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCAATION** : 22 Octobre 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 23 – REPRESENTES : 5.

**PRESENTS** : MM. BUF Jean-Michel et MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLANTARD Thierry, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à Mme POYER Audrey*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*).

**ABSENTE** : Mme GUIHOT Nathalie.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme POYER Audrey et M. PLANTARD Thierry.

<b>OBJET</b> :	<i>Rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes de la Région de Blain.</i>
----------------	---

N° 2015 / 10 / 01

*Selon les dispositions de l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement ». « Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique ».*

*Il est donc fait communication du rapport d'activités 2014 produit par la Communauté de Communes du Pays de Blain.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales*

*Vu le rapport d'activités 2014 et la note de synthèse, adressés aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

*Le Conseil Municipal,*

*PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes de la Région de Blain.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 3 Novembre 2015,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20151029-CM-2015-10-01- DE Date de télétransmission : 03/11/2015 Date de réception préfecture : 03/11/2015
--